

Programme de législature 2016-2021 de la Municipalité de la Ville de Pully.

La Municipalité de Pully présente son programme de législature 2016-2021 articulé autour de neuf thématiques principales et fixant vingt objectifs. Ce programme met l'accent sur la concrétisation et la réalisation de plusieurs projets importants, tout en privilégiant des prestations et services de qualité pour la population.

Lors de la précédente législature 2011-2016, la Municipalité avait élaboré, pour la première fois, un programme de législature. Forte de cette première expérience, la nouvelle Municipalité, installée depuis le 1^{er} juillet 2016, s'est mise au travail pour rédiger un nouveau programme pour la période 2016-2021.

Ce dernier est issu d'une réflexion approfondie, articulée autour de neuf thèmes principaux et fixant vingt objectifs à poursuivre pour faire de Pully une ville dynamique, attractive et conviviale et offrir à sa population des prestations et des services de qualité.

La Municipalité a l'ambition que la période 2016-2021 soit celle de la concrétisation et de la réalisation de plusieurs projets d'importance pour la Ville. Aussi, le programme de législature privilégie des actions et des mesures concrètes, dans de multiples domaines.

Bien sûr, le programme de législature ne doit pas être compris comme un document figé et intangible. Il définit l'ambition et la vision politique de la Municipalité et précise ce qu'elle considère comme nécessaire pour que Pully s'inscrive dans son temps et réponde aux besoins de sa population. Les inconnues sont toutefois nombreuses et les circonstances pourraient induire quelques changements ou réorientations.

Dans ce cadre, la Municipalité souhaite convaincre le Conseil communal et la population de Pully de la pertinence de son programme et espère pouvoir porter, avec l'adhésion du plus grand nombre, sa mise en œuvre.

Pully, le 9 mars 2017 - La Municipalité

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Gil Reichen, Syndic - Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles - 021 721 31 46